

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00671
Numéro SIREN : 449 207 414
Nom ou dénomination : EURENCO

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2020 sous le numéro de dépôt 9428

EURENCO SA

COMPTES SOCIAUX

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

SOMMAIRE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux

EURENCO

Siège Social : 26, allée des Saules 84700 Sorgues

S.A. au capital de 23 212 800 euros

RCS AVIGNON 449 207 414

BILAN

En milliers d'euros

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	603	772	-169
Immobilisations corporelles	120 666	108 508	12 158
Immobilisations financières	46 510	47 184	-674
Actif Immobilisé	167 780	156 464	11 316
Stocks et en cours de production	30 459	27 419	3 040
Clients et comptes rattachés	30 424	37 222	-6 798
Autres créances et comptes de régularisation	24 467	38 694	-14 227
Disponibilités	2 074	1 562	512
Actif circulant	87 424	104 897	-17 473
TOTAL ACTIF	255 204	261 361	-6 157
PASSIF			
Capital social	23 213	23 213	0
Prime d'émission	0	0	0
Ecart de réévaluation	0	0	0
Réserve légale	2 321	0	2 321
Réserve statutaire	0	0	0
Report à nouveau	13 078	8 063	5 015
Autres réserves	0	0	0
Résultat de l'exercice	3 960	7 336	-3 376
Subventions d'investissement	1 724	1 945	-220
Provisions réglementées	0	0	0
Capitaux propres	44 297	40 557	3 740
Provisions	9 616	8 706	910
Emprunts et dettes financières	55 444	55 860	-416
Fournisseurs et comptes rattachés	22 231	22 850	-620
Autres dettes et comptes de régularisation	123 617	133 388	-9 771
TOTAL PASSIF	255 204	261 361	-6 157

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Chiffre d'affaires	103 056	116 093	-13 037
Autres produits d'exploitation	88	2 831	-2 743
Total produits d'exploitation	103 144	118 924	-15 780
Achats consommés	-59 707	-70 241	10 533
Charges de personnel	-31 045	-30 540	-505
Autres charges d'exploitation	-266	-111	-155
Impôts et taxes	-4 143	-4 983	840
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations et aux provisions	-4 204	-4 907	703
Total charges d'exploitation	-99 365	-110 781	11 416
<i>Résultat d'exploitation</i>	3 779	8 143	-4 364
Charges et produits financiers	-1 127	-1 424	297
<i>Résultat courant</i>	2 651	6 719	-4 067
Charges et produits exceptionnels	175	-6	181
Participation	0	0	0
<i>Résultat net avant impôts sur les bénéfices</i>	2 826	6 713	-3 887
Impôts sur les bénéfices	1 134	623	511
<i>Résultat net</i>	3 960	7 336	-3 376

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Le bilan au 31 décembre 2019 présente un total de 255 204 K€. Le compte de résultat dégage un résultat net de +3 960 K€.

La période étudiée (dite « exercice ») va du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

I FAITS CARACTERISTIQUES

II REGLES ET METHODES

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I FAITS CARACTERISTIQUES :

Projet Phénix :

Le projet global Phénix avait vocation dès son lancement de sécuriser et moderniser la capacité industrielle de Sorgues et regroupait la réalisation de plusieurs ateliers dont l'Unité de Fabrication d'Hexogène (UFH). Sur l'année 2019, les travaux d'études se sont prolongés, le début de la construction a démarré avec les travaux de terrassement.

A fin 2019, ce projet, dans sa globalité, est estimé à 235 M€. Le budget de construction de l'UFH inclut différents surcoûts dont la prise en charge par la DGA est prévue dans le cadre de différents avenants au contrat M. Depuis le lancement du projet et à fin 2019, les dépenses enregistrées pour la construction de l'UFH se montent à 51 M€.

Marché Margarita / Business Plan prévisionnel :

En 2017, la DGA a notifié un marché de garantie de capacité de production annuelle en hexogène de type 1. Ce marché combine une livraison et une qualification de moyens de production de la part d'Eurencos, une exploitation et un maintien en condition opérationnelle sur une durée de 20 ans et un accompagnement sécurisé par des stocks spécifiques et des veilles techniques et réglementaires.

Ce contrat commercial est essentiel et déterminant dans l'appréciation de la valeur de l'UGT Sorgues Explosifs. Depuis son existence dans le périmètre Eurencos, cette unité génératrice de trésorerie n'a cessé d'enregistrer des pertes opérationnelles et des perspectives financières déficitaires, qui ont conduit à déprécier les actifs existants, au titre de tests d'impairment. La valeur de ces provisions s'élevait à 8,6 M€ début 2019. Le nouveau Business Plan à 5 ans, intégrant le marché M et un plan d'économies, confirme les hypothèses économiques retenues fin 2018. Les hypothèses de valorisation de l'UGT intègrent la prise en charge attendue par la DGA des surcoûts identifiés liés à des contraintes techniques et environnementales identifiées depuis la signature du contrat. Sur l'exercice 2019, une reprise nette a eu lieu au titre des amortissements de l'exercice 2018 d'un montant de 4,3 M€.

L'entité Sorgues Explosifs conserve au 31 décembre 2019, une dépréciation de ses actifs à hauteur de 4,2 M€.

Investissements :

Le montant global des investissements sur la période s'est élevé à 16,8 M€, dont 9,5 M€ sur le projet Phénix.

Fermeture du site de Massy :

La Direction d'Eurencos a présenté au Comité Social et Economique Central ainsi qu'au Comité Social et Economique du site de Massy, en date respectivement des 15 et 18 novembre 2019, un projet de fermeture du site de Massy. Ce projet intègre la réallocation du personnel du site sur les autres sites de l'entreprise Sorgues et Bergerac, et sur le site parisien de la maison mère SNPE et le transfert du siège social sur le site de Sorgues.

Le Conseil d'Administration, en date du 18 décembre 2019, a validé le transfert du siège social et les instances représentatives ont rendu leur avis en date du 21 janvier 2020. Le site de Massy sera donc fermé aux alentours du 15 mai 2020, le bail venant à expiration le 30 juin 2020.

Suite à cette décision une provision pour mobilité de 389K€ a été enregistrée, ainsi qu'une provision de 150K€ pour la remise en état des locaux. Enfin, la valeur nette comptable des agencements du site a été totalement dépréciée pour une valeur de 32K€.

Financements :

Emprunt auprès de SNPE :

Eurengo avait vis à vis de la société SNPE, un emprunt d'un montant de 47 M€ au 1^{er} janvier 2019, avec date d'échéance au 15 décembre 2019, qui a été prorogée au 15 décembre 2020.

Compte courant :

Eurengo bénéficie au titre de la convention de trésorerie avec SNPE d'une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2019 est débiteur de 11,3 M€.

Eurengo octroie au titre de la convention de trésorerie avec VeryOne une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2019 est créditeur de 1,3 M€.

Ainsi, le total des comptes courants d'Eurengo montre une position débitrice de 10 M€.

Dépréciation des actifs :

Dépréciation des titres PB Clermont :

L'analyse du Business Plan à 5 ans de la société PB Clermont, et plus particulièrement de ses besoins d'investissements à court terme pour améliorer et sécuriser son outil de production, a conduit, par une approche des flux de trésorerie actualisés, à une reprise complète de provision des titres.

Dépréciation des titres Manuco :

L'analyse du Business Plan à 5 ans de la société Manuco a conduit, par une approche des flux de trésorerie actualisés, à doter un complément de provision pour dépréciation des titres de 1,6 M€.

Dépréciation d'actifs corporels et d'immobilisations en cours :

La Société a ajusté les dépréciations d'immobilisations corporelles, correspondant à l'écart constaté entre la valeur d'usage de ces actifs, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, et leur valeur nette comptable. Cette appréciation des valeurs est portée au niveau des 2 Unités Génératrices de Trésorerie de Eurengo SA :

- L'UGT « Sorgues - Explosifs » conserve une dépréciation de ses actifs à hauteur de 4,2 M€ (cf. paragraphe précédent, marché MARGARITA),
- L'UGT « Bergerac - Charges Modulaires » ne fait l'objet d'aucune dépréciation de ses actifs nets au cours de l'exercice, sa valeur nette comptable étant confirmée par son Business Plan à 5 ans.

II REGLES ET METHODES :

A Référentiel comptable :

Les comptes annuels d'Eurengo sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, compte tenu des perspectives attendues sur les investissements récents de la Société, des résultats des actions engagées depuis la création de la Société et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

B Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation :

Néant.

C Règles et Méthodes Comptables :

1. Frais de recherche et développement :

Les frais de recherche et développement sont maintenus dans les charges de l'exercice, sauf circonstances particulières.

2. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire en appliquant les taux suivants :

Frais d'établissement : 100 %
Concessions brevets / droits similaires : 5 à 20 %
Autres immobilisations incorporelles (logiciels) : 25 à 100 %

Les concessions, brevets, licences, marques et fonds commerciaux correspondent à des actifs incorporels acquis, et sont amortis sur leur durée d'utilisation prévisible.

Les logiciels s'amortissent généralement sur une année, prorata temporis, sauf durée d'utilisation prévisible de plusieurs années pour lesquels cette dernière durée est retenue.

Fonds de commerce :

La valeur du fonds de commerce acquis par voie d'apport a été déterminée par référence à la valeur actuelle des cash-flows futurs fondée sur des perspectives de rentabilité prévisionnelle des activités apportées. Sur la base de cette valeur d'usage, le fonds de commerce a été déprécié pour sa totalité depuis le 31 décembre 2006, soit 3 M€, la valeur nette comptable des fonds de commerce est nulle.

3. Immobilisations corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. La valeur nette comptable des immobilisations correspond à leurs valeurs brutes diminuées des amortissements.

Les composants d'une immobilisation corporelle sont amortis en fonction de leur durée réelle d'utilisation par l'entreprise.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués au prorata temporis (à l'exception des frais d'établissement) sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Terrains, agencements et installations :	10 %
Constructions :	
▪ Bâtiments	2 à 5 %
▪ Infrastructure	10 %
Installations techniques :	
▪ Matériels et outillages industriels	10 à 30%
Autres immobilisations corporelles :	10 à 20%

A la date de clôture, la valeur nette comptable d'une immobilisation (ou d'un ensemble homogène d'immobilisations) est comparée à sa valeur d'usage déterminée à partir de la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par l'immobilisation (ou de l'ensemble homogène d'immobilisations). Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Immobilisations financières :

Les participations et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation sont évalués à la plus faible des deux valeurs entre :

- Leur coût historique ou leur valeur réévaluée selon la réévaluation légale ;
- Leur valeur d'inventaire : celle-ci correspond à leur valeur d'usage pour Eurenco ; elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

5. Stocks et en-cours :

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les dépréciations nécessaires sont constituées pour couvrir les risques d'obsolescence, les problèmes éventuels de qualité ou de dépassement du prix de marché.

6. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7. Conversion des dettes et créances en devises :

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux en vigueur à la date de clôture, à l'exception des positions qui seraient couvertes par une couverture de risque de change en vigueur. Les écarts de conversion en résultat sont inscrits au bilan aux postes « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ».

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes. (Écarts de conversion actif non compensés par des écarts de conversion passif portant sur la même devise et à des échéances similaires).

8. Provisions pour risques et charges :

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard de tiers sans contreparties équivalentes attendues de ces tiers et que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les engagements à verser aux salariés en activité au titre des médailles du travail et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sous forme de provisions conformément aux dispositions de l'article 212.1 du règlement du Comité de Réglementation Comptable.

9. Chiffre d'affaires :

Pour les ventes de biens, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice d'achèvement des prestations, c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

Pour les contrats à long terme, le chiffre d'affaires est dégagé selon la méthode à l'avancement, en fonction de la facturation réalisée à la clôture de chaque exercice.

10. Instruments financiers : couverture des risques de change :

Il n'y a pas de couverture de change active fin 2019.

11. Engagements de retraite et prestations assimilées :

La société constitue des provisions pour indemnités de départ à la retraite calculées en application de la Convention Collective de la Chimie en fonction d'une évaluation actuarielle prospective.

Au 31 décembre 2019, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,7 % (1,6 % en 2018)
- Taux d'évolution salariale : 1,5 % (1,5 % en 2018)
- Tables de mortalité TGH 05 – TGF 05
- Age de départ en retraite cadres à 65 ans et non cadres à 62 ans, et à date pour les personnels plus âgés.

Ces engagements figurent au bilan.

12. Utilisation d'estimations :

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier et notamment :

- la valeur d'usage des immobilisations corporelles et financières.
- la valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées.
- les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats longs terme.

13. Aspects environnementaux :

Compte tenu du principe de continuité de l'exploitation et en l'absence d'obligation légale ou contractuelle définie, la société n'a pas procédé à une évaluation de coûts environnementaux directement liés à un arrêt de ses activités. En conséquence, aucune inscription comptable de passifs environnementaux latents ou éventuels n'a été pratiquée, ni de correction de valeurs d'actifs.

Par ailleurs, au titre des garanties de passif environnemental, consenties par SNPE le 26 décembre 2012, cette dernière prend à sa charge directe les actions de réhabilitation et recours de tiers sur les passifs issus de produits dont il est le dernier exploitant, et au prorata des données d'exploitation sur les passifs issus de produits dont la Société a continué l'exploitation (cf Engagements hors bilan Note 19).

14. Honoraires des commissaires aux comptes :

Cette information est mentionnée dans les états financiers consolidés du Groupe GIAT.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019 :

Face au Coronavirus, la société met en place les mesures appropriées pour ses salariés et pour répondre aux attentes de ses clients et fournisseurs. Cette crise n'a pas d'impact sur l'exercice 2019, et il est difficile d'en mesurer les conséquences sur 2020.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les notes annexes sont présentées en milliers d'euros.

A Détail des postes du bilan :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

	31/12/2018	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2019
Frais d'établissement	0				0
Concession, brevets, licences	4 380				4 380
Fonds de commerce	7 764				7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Autres immobilisations incorporelles	2 287		-9		2 278
TOTAL	14 431	0	-9	0	14 422

Note 2 : Immobilisations corporelles :

	31/12/2018	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2019
Terrains	24 316				24 316
Constructions	51 691		416		52 107
Installations techniques, mat. out.industriels	97 788		3 844	-190	101 442
Autres immobilisations corporelles	3 911		150	-3	4 059
Immobilisations en cours	45 633	16 574	-4 401	-451	57 355
Avances et acomptes	330			-330	0
TOTAL	223 669	16 574	9	-973	239 279

Les principales mises en service sur l'exercice 2019 se montent à 4,4 M€ et portent sur diverses installations de production, de transport des fluides et les citernes de stockage pour le site de Sorgues.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivants :

	31/12/2018	Dotations	Virement	Cessions et mises au rebut	Reprises	31/12/2019
Frais d'établissement	0					0
Concession, brevets, licences	4 071	23				4 093
Fonds de commerce	7 764					7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	1 824	144	-8			1 960
Total Incorporels	13 659	167	-8		0	13 817
Terrains	517	40				557
Constructions	38 973	1 701	90		-1 449	39 315
Installations techniques, mat.out.industriels	72 059	5 900	156	-183	-2 860	75 072
Autres immobilisations corporelles	3 262	361	-238	-2		3 382
Immobilisations en cours	350		0		-64	286
Avances et acomptes	0					0
Total Corporels	115 160	8 001	8	-185	-4 373	118 612
						0
Total Amortissements et dépréciations	128 819	8 169	0	-185	-4 373	132 429

Le montant des reprises des amortissements et dépréciations comprend notamment la reprise d'impairment sur l'UGT Sorgues Explosifs en vis-à-vis des amortissements de l'exercice (4,3 M€).

Note 3 : Immobilisations financières :

	Montant brut	Dépréciations	Acquisitions	Cessions	31/12/2019	31/12/2018
Participations	51 013	-4 618			46 395	47 066
Créances rattachées à des participations	0				0	0
Autres titres immobilisés	0				0	0
Prêts	0				0	0
Autres immobilisations financières	117			-2	115	117
TOTAL	51 128	-4 618	0	-2	46 510	47 181

Le détail des titres de participation est présenté en note 24.

Les principales variations des Participations et Prêts en 2019 sont :

	Brut	Dépréciation	Net
Ouverture 01/01/2019	51 128	-3 946	47 182
Fusion Absorption	0		0
Acquisitions de participations d'autres immobilisations financières	0		0
Cessions de participations d'autres immobilisations financières	-2		-2
Prêts accordés	0		0
reçus	0		0
Dotations	0	-1 602	-1 602
Reprises	0	931	931
Clôture 31/12/2019	51 126	-4 617	46 509

Au cours de l'année 2019 les mouvements suivants ont été effectués :

- Titres Manuco : 1 602 K€ (dotation en 2019)
- Titres PB Clermont : 931 K€ (reprise en 2019)

Note 4 : Stocks et en-cours de production :

Le détail des stocks et en-cours de production est le suivant :

	Matières premières et autres appro.	En-cours de production de services	Produits intermédi. et finis	Marchan- dises	2019	2018
Valeur brute au 1er janvier	8 543	5 762	18 201	11	32 517	36 680
Variation	-444	1 600	962	-9	2 110	-4 162
Valeur brute à la fin de période	8 099	7 362	19 163	2	34 627	32 518
Dépréciation fin de période	-1 631	-883	-1 652	-2	-4 168	-5 098
Valeur nette au 31 décembre	6 468	6 480	17 511	0	30 459	27 419

La hausse des stocks est expliquée par un encours de production significatif sur le site de Bergerac sur un contrat de charges modulaires qui ne sera achevé que sur le premier trimestre 2020.

Au cours de l'exercice 2019, des dotations de provision ont été comptabilisées suite à la mise au rebut de produits intermédiaires et de stocks à rotation lente sur les deux sites d'Eurengo.

Au total, les provisions à fin de période sont constituées d'un montant de 2,1 M€ pour produits obsolètes et de 2,1 M€ pour produits excédentaires.

Note 8 : Capitaux propres :

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

	Capital Social	Prime d'émission	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Capitaux propres
Au 31 décembre 2018	23 212				8 064	7 336	1 945	40 557
Affectation du résultat 2018					7 336	-7 336		0
Réduction de Capital								0
Résultat 2019						3 960		3 960
Acomptes sur dividendes								0
Subventions d'invest. reprises							-220	-220
Subventions d'invest. reçues							0	0
TOTAL	23 212	0	0	0	15 400	3 960	1 724	44 297

Le capital social au 31 décembre 2019 est composé de 9 672 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,40 euros chacune, soit un capital social de 23 212 800 euros.

Note 9 : Provisions pour risques et charges :

	31/12/18	Dotations			Reprises utilisées			Reprises non utilisées	31/12/19
		Exploit.	Financier	Except.	Exploit.	Financier	Except.		
Provisions pour litiges	308	895			0			-32	1 171
Provisions risque de change	0								0
Autres provisions risques	2 853	892			-1 031			-238	2 476
Provisions pour risques	3 161	1 787	0	0	-1 031	0	0	-270	3 647
Provision pour Indemnités de Départ en Retraite	4 254	727			-381				4 601
Autres provisions charges	1 291	295			-218				1 368
Provisions pour charges	5 545	1 022	0	0	-599	0	0	0	5 969
Total des Provisions	8 706	2 810	0	0	-1 630	0	0	-270	9 616

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite sont précisées en Règles et méthodes comptables C-11.

L'ensemble des engagements en matière de pensions d'indemnité et de retraite sont comptabilisés y compris les écarts actuariels.

Note 10 : Emprunts et dettes financières :

La ventilation du poste est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Concours bancaires courants	0	0
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	0	0
Autres emprunts	47 000	47 000
Avances conditionnées de l'Etat	8 220	8 624
Comptes courants de financement	224	236
Autres dettes financières diverses	0	0
Emprunts et dettes financières hors établissements de crédit	55 444	55 860
Emprunts et dettes financières	55 444	55 860

Les « Autres emprunts » correspondent à un emprunt auprès de SNPE pour 47 M€. Les autres comptes courants de financement correspondent aux intérêts d'emprunt auprès de SNPE.

Note 11 : Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation :

	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs d'exploitation	22 231	22 850
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Avances et acomptes sur commandes en cours	113 975	116 111
Personnel et comptes rattachés	5 340	5 316
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 501	1 467
Impôt sur les sociétés	318	315
Autres impôts et taxes et assimilés	1 917	6 369
Autres dettes	344	3 413
Autres dettes	123 396	132 992
Produits constatés d'avance	220	395
Ecarts de conversion passif	2	1
Autres dettes et comptes de régularisation	123 617	133 388

La diminution des autres impôts concerne essentiellement des postes de TVA ainsi que des décaissements d'impôts provisionnés.

B Détail des postes du compte de résultat :

Note 12 : Chiffre d'affaires :

Les ventilations du chiffre d'affaires par nature et par zone géographique sont les suivantes :

	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	77	278
Production vendue : biens	74 049	84 525
Production vendue : services	28 930	31 290
TOTAL	103 056	116 093
Chiffres d'affaires France	80 941	99 217
Chiffre d'affaires Exportation dont hors UE	22 115 1 563	16 876
TOTAL	103 056	116 093

Note 13 : Autres produits d'exploitation :

	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée	-1 124	1 843
Production immobilisée	1 203	886
Autre production de l'exercice	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	9	102
TOTAL	88	2 831

Note 14 : Achats consommés :

	31/12/2019	31/12/2018
Achats de marchandises	-33	-51
Achats de matières premières et autres approvisionn	-15 630	-21 727
Variation de stocks (mat.premières, approvisionnements et marchandises)	3 125	2 092
Autres achats et charges externes	-47 169	-50 554
TOTAL	-59 707	-70 241

Note 15 : Charges de personnel :

	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	-20 882	-20 771
Charges sociales	-9 334	-8 709
Charges liées aux litiges sociaux, préretraites...	-829	-1 060
Intéressements	0	0
TOTAL	-31 045	-30 540

Effectif inscrit moyen

	31/12/2019	31/12/2018
Ingénieurs et cadres	117	109
Agents de maîtrise	179	192
Employés	19	20
Ouvriers	159	157
TOTAL	474	478

Note 16 : Dotations et reprises sur amortissements et provisions d'exploitation :

	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations	-8 200	-8 400
Dotations aux provisions		
sur immobilisations	0	0
sur actifs circulants	-525	-1 381
pour risques et charges	-2 810	-2 934
Total dotations aux amortissements et provisions	-11 535	-12 715
Reprises sur amortissements des immobilisations		
Reprises de provisions sur immobilisations	4 404	4 480
Reprises de provisions sur actifs circulants	946	267
Reprises de provisions pour risques et charges	1 929	2 693
Transferts de charges d'exploitation	51	369
Total reprises aux amortissements et provisions	7 331	7 808
Total dotations nettes sur amortissements et provisions et transferts de charges	-4 204	-4 907

Principales dotations aux provisions sur actifs circulants :

Au titres des dépréciations créances clients, 0,5 M€ ont été dotés.

Principales dotations aux provisions pour risques et charges :

Les principales dotations concernent des provisions sur des contrats clients spécifiques, au titre de pertes à terminaison pour 0,7 M€. Par ailleurs, la révision des provisions constituées au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante a induit une dotation complémentaire de 1 M€.

Reprises de provisions sur immobilisations :

Les reprises portent sur le périmètre Explosifs principalement, dont 4,4 M€ au titre des amortissements 2019.

Principales reprises aux provisions pour risques et charges :

Les reprises de provisions comprennent un montant de 0,03 M€ au titre de litiges salariés, 0,2 M€ au titre de la garantie clients, 1 M€ au titre de réalisation de pertes à terminaison et 0,6 M€ au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante.

Note 17 : Charges et produits financiers :

La ventilation des charges et produits financiers est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits financiers de participations	0	0	0
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2	0	2
Reprises sur provisions et transferts de charges (a)	931	0	931
Différences positives de change	9	79	-70
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	942	79	863
Dotations aux provisions pour risques financiers (b)	-1 603	-931	-672
Dotations aux provisions pour dépréciation de titres de participation	0	0	0
Intérêts et charges assimilés	-456	-501	45
Différences négatives de change	-11	-71	60
Autres charges financières	0	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0
Total des charges financières	-2 070	-1 503	-566
RESULTAT FINANCIER	-1 127	-1 424	297

(a) : la reprise de provision porte sur les titres de PB Clermont pour 0,9 M€.

(b) : la dotation de provision porte sur les titres de Manuco pour 1,6 M€.

Note 18 : Charges et produits exceptionnels et impôt sur les bénéfices :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-9	1 205	-1 214
Produits exceptionnels sur opérations en capital	723	1 276	-553
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Total des produits exceptionnels	714	2 481	-1 767
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-80	-1 516	1 436
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Valeur nette des éléments d'actifs cédés ou rebutés	-459	-971	512
Total des charges exceptionnelles	-539	-2 487	1 948
RESULTAT EXCEPTIONNEL	175	-6	181
Impôt sur les bénéfices	1 134	623	511
RESULTAT NET	3 960	7 336	-3 376

Les produits exceptionnels sur opérations en capital portent sur des cessions d'immobilisations pour 0,5 M€ et sur la quote-part des subventions virées au résultat pour 0,2 M€.

Les charges exceptionnelles reflètent la valeur nette comptable des immobilisations cédées.

L'impôt sur les bénéfices comprend le Crédit d'Impôt Recherche de l'année 2019.

C Eléments annexes :

Note 19 : Engagements hors bilan :

	31/12/2019	31/12/2018
Cautions et garanties	12 992	1 236
Cautions ICPE	7 031	7 031
Effets escomptés non échus	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés	0	0
Crédit bail	0	0
Total des engagements donnés	20 024	8 267
Cautions et garanties	8 357	7 664
Total des engagements reçus	8 357	7 664

Au sein des engagements donnés, la société Eurenco s'est portée garante de sa filiale MANUCO pour un montant de 1,2 M€ sur des garanties contractées par cette dernière au titre de ses obligations environnementales.

La société Eurenco s'est aussi portée garante auprès de sa filiale VeryOne pour l'indemniser des coûts liés :

- 1) aux Actions de Réhabilitation engagés par VERYONE pour remédier à des Pollutions générées par les Activités anciennement exploitées sur le Site et aux Recours de Tiers dont le fait générateur est antérieur au 1er juillet 2018,
- 2) à la Mise en Conformité réglementaire des traitements des effluents rejetés au regard de la teneur en azote,
- 3) au désamiantage de bâtiments.

Cette garantie a une durée de 8 ans et s'éteindra le 31 juin 2026. Son montant sera de 95% des sous-plafonds ci-dessous :

- **75 000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour le passif environnemental basé sur le rapport « passif environnemental » (article 2.1) et les Recours de Tiers indemnisés (article 2.2),
- **12.000.000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour la Mesure de Mise en Conformité des traitements de rejets azotés (article 2.3),
- **300.000 €** pour le désamiantage des bâtiments qui serait rendu nécessaire en cas de travaux de réfection ou démolition ou par une nouvelle réglementation (article 9).

Au sein des engagements reçus, la société SNPE a contre-garanti à la société Atradius, les garanties accordées par cette dernière à Eurengo, pour couvrir les obligations environnementales et sécurité des sites.

La société Eurengo bénéficie par ailleurs d'une contre-garantie de SNPE sur les cautions ICPE pour 7 M€

Apports de terrains de Bergerac et Sorgues à la société Eurengo en date du 26 décembre 2012 :

La garantie reçue de la part de SNPE est une garantie environnementale qui couvre les sites de Bergerac et de Sorgues pour une durée de 20 ans avec un plafond respectivement de 3,5 M€ et 2 M€. Ces garanties couvrent les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité et les coûts de recours de tiers. Elles comportent dans la majorité des cas un ticket modérateur de 5 %.

La garantie du site de Bergerac a été appelée en 2019 pour 1,1 M€, son solde est de 2,4 M€ à fin 2019.

Garanties reçues de SNPE suite à la cession de la société Bergerac NC le 6 janvier 2012 :

Suite à décision du Conseil d'Administration de SNPE du 20 décembre 2016, le plafond global de la garantie est porté à 50 M€ ; elle comprend les garanties suivantes :

- Garantie amiante : couverture des risques divers liés à l'amiante pour une durée de 10 ans.
- Garantie environnementale : couverture pour une durée de 8 ans.
- Garantie au titre du démantèlement : couverture du démantèlement des installations définitivement arrêtées pour une durée de 15 ans.
- Passifs réglementaires : couverture d'investissements de mise en conformité pour 5 ans.

Un montant de 4 M€ reste non utilisé fin 2019.

Note 20 : Informations fiscales :

Le déficit reportable de 67,9 M€ correspond à la somme des déficits reportables jusqu'au 31/12/2011. Eurengo SA est intégrée fiscalement à SNPE à compter de 2012. Les déficits constatés à partir de cette date sont définitivement acquis par SNPE et ne peuvent être restitués même en cas de sortie d'intégration.

A compter du 1^{er} janvier 2014, Eurengo SA est intégrée fiscalement dans le groupe Giat Industries.

Créances et dettes d'impôts différés et latents :

	Assiette		Montant de l'impôt	
	Valeur du poste	Créances	Dettes	Taux
Décalages certains				
1. PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0	0	30,80%
2. CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT				
A déduire l'année suivante				
- Différences temporaires	130	36	0	30,80%
- Autres provisions et charges à payer				30,80%
A déduire ultérieurement	0		0	
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	4 601	1 288	0	30,80%
- Autres provisions	9 090	2 545	0	30,80%
3. PRODUITS NON TAXABLES TEMPORAIREMENT				
- Autres éléments	0	0	0	30,80%
- Subventions d'investissement	1 724	0	483	30,80%
Eléments à imputer				
- Déficits reportables fin 2011	67 855	18 999	0	30,80%
- Autres éléments : dépréciation immobilisations financières	4 618	1 293	0	0,00%
Eléments de taxation éventuelle				
Total	88 018	24 162	483	
Créances d'impôts non comptabilisées fin 2019		24 162		
Dettes d'impôts non comptabilisées			483	

Note 21 : Etat des échéances des dettes au 31 décembre 2019 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance de plus d'un an à cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans	Montant brut charges à payer incluses dans les postes du bilan
Emprunts et dettes financières (hors découverts)					
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- Emprunts et dettes financières divers (hors Groupe)	8 444	344		8 100	224
- Emprunts et dettes financières divers (Groupe)	47 000		47 000		0
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)	22 231	22 231			8 062
Autres dettes et comptes de régularisation (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours et écarts de conversion Passif)					
- Personnel					
Personnel et comptes rattachés	5 340	5 340			5 191
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 501	1 501			0
- Etat et autres collectivités publiques					
Impôt sur les sociétés	318	318			318
Taxe sur la valeur ajoutée	1 716	1 716			356
Autres impôts, taxes et assimilés	201	201			201
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)					
- Autres dettes	344	344			0
- Produits constatés d'avance					
exploitation	220	176	44		0
financier	0				0
exceptionnel	0				0
Total	87 314	32 170	47 044	8 100	14 351
Postes relatifs aux dettes garanties par des sûretés réelles données, nantissements et hypothèques		Dettes garanties Sûretés	néant néant		

Note 22 : Etat des échéances des créances au 31 décembre 2019 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an	Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE				
- Créances rattachées à des participations	0			0
- Prêts	0			0
- Autres immobilisations financières	115	115		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients et comptes rattachés				
- Clients douteux ou litigieux	0			0
- Créances clients (hors douteux) et comptes rattachés (dont effets de commerce)	31 091	31 091		659
Autres créances et comptes de régularisation (hors avances et acomptes versés sur commandes)				
- Personnel				
Personnel et organismes sociaux	76	76		0
- Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	0			0
Taxe sur la valeur ajoutée	8 976	8 976		535
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 380	2 380		2 380
Divers	0			0
Report en arrière des déficits	0			0
- Groupe	10 003	10 003		0
- Fournisseurs débiteurs	128	128		0
- Débiteurs divers	853	853		0
Charges constatées d'avance				
exploitation	311	311		0
financier	0			0
exceptionnel	0			0
Total	53 932	53 932	0	3 574

Note 23 : Entreprises liées – Eléments relevant des postes de bilan :

	Montant concernant les entreprises		Montant des créances et des dettes représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes	0		
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes	0		
Immobilisations financières			
Participations *	51 013		
Créances rattachées à des participations	0		
Autres titres immobilisés	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	0		
Avances et acomptes versés sur commandes	0		
Créances d'exploitation			
Créances clients et comptes rattachés	11 533		
Autres créances	11 321		
Créances diverses			
Capital souscrit appelé non versé	0		
Valeurs mobilières de placement	0		
Disponibilités	0		
Charges constatées d'avance	0		
Débiteurs divers	2 303		
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	47 005		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 346		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0		
Autres dettes	0		
Dettes fiscales	0		
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	118		
Produits financiers			
Produits des participations	0		
Produits des créances	0		
Intérêts	0		

*dont valeur brute dépréciée de 4 617

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

Note 24 : Tableau des filiales et participations :

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires H.T. au 31/12/2019	Résultat de l'exercice au 31/12/2019	Dividendes encaissés par EURENCO au 31/12/2019
				Brute	Nette					
1 - Filiales (plus de 50 % du capital)										
- PB CLERMONT	5 000 KEUR	1 126 KEUR	100,00%	14 500 KEUR	14 500 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	28 151 KEUR	608 KEUR	0 KEUR
- EURENCO BOFORS	25 000 KSEK	183 190 KSEK	100,00%	20 895 KEUR	20 895 KEUR	0 KSEK	0 KSEK	551 323 KSEK	642 KSEK	0 KSEK
- VeryOne SAS	11 000 KEUR	5 812 KEUR	100,00%	11 000 KEUR	11 000 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	73 001 KEUR	6 144 KEUR	0 KEUR
2 - Participations (10 à 50 % du capital)										
- MANUCO	6 000 KEUR	1 365 KEUR	50,00%	4 618 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	17 540 KEUR	-993 KEUR	0 KEUR

Note 25 : Consolidation :

La société Giat Industries détient la société Eurenco à 100%.

Giat Industries SA, 83 boulevard Exelmans 75016 Paris, consolide les comptes de la société.

EURENCO

Société Anonyme au capital de 23 212 800 euros
Siège Social : 26 allée des Saules SORGUES 84700
RCS Avignon 449 207 414

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 29 septembre à 14 h 30, les actionnaires de la Société se sont réunis au 83, boulevard Exelmans à Paris 75016.

Les actionnaires d'EURENCO, société anonyme au capital de vingt-trois millions deux cent douze mille huit cents euros divisé en neuf millions six cent soixante-douze mille actions de deux euros quarante chacune, dont le siège social est à Sorgues (84700), 26 allée des Saules, se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée en séance par tous les actionnaires présents assistant à la réunion.

Monsieur Thierry FRANCOU, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Pierre de MAGNITOT et Monsieur Thierry FRANCOU représentant la Société SNPE, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs, Monsieur Pierre de MAGNITOT est désigné comme Secrétaire.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée par le bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 9 672 000 (neuf millions six cent soixante-douze mille) actions.

L'Assemblée réunissant plus d'un quart du capital social est déclarée valablement constituée.

Le Président précise qu'en égard à l'urgence, l'Assemblée Générale n'a pas été convoquée dans les délais impartis par les statuts. L'actionnaire est toutefois présent et a reçu toutes les informations nécessaires, il a valablement renoncé à se prévaloir du délai légal de convocation et de la nullité prévue à l'article L 225-120 du Code de commerce.

Les sociétés KPMG et PricewaterhouseCoopers Audit, commissaires aux comptes titulaires de la Société, valablement convoquées, sont absentes et excusées.

Monsieur Chaffois, secrétaire du comité central d'entreprise de la Société, valablement convoqué, est également excusé.

Le Président dépose sur le bureau :

- ✓ un exemplaire des statuts de la Société,
- ✓ un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux actionnaires, aux Commissaires aux Comptes et au Secrétaire du CCE,
- ✓ la feuille de présence signée par les membres du bureau,
- ✓ l'ordre du jour de l'Assemblée,

- ✓ le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- ✓ le projet de résolutions soumises à l'Assemblée ;

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après la législation sur les sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

A TITRE ORDINAIRE

- ✓ Lecture du rapport du Conseil d'administration sur la composition du Conseil d'Administration
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2019
- ✓ Affectation du résultat,
- ✓ Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- ✓ Mandat des commissaires aux comptes
- ✓ Pouvoir pour accomplir les formalités.

Puis, le Président ouvre la discussion et soumet les résolutions au vote.

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2019

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les conclusions desdits rapports et les comptes sociaux tels qu'ils ont été arrêtés et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le résultat dégagé par les opérations de l'exercice ressort à +3 960 308.89 euros.

L'Assemblée Générale donne, par conséquent, quitus aux administrateurs de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Résultat de l'exercice : +3 960 308.89 euros
- Affecté comme suit :
- Report à nouveau +3 960 308.89 euros

Le report à nouveau passerait ainsi de 13 077 891.06 euros à 17 038 199.95 euros.

Afin de satisfaire aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices la société n'a distribué aucun dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE ET RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu et les conclusions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion renouvelé, à compter du 26 juin 2020, PwC, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle de 2027 statuant sur les comptes de 2026. En revanche, elle renonce au renouvellement de Monsieur Jean-Christophe Georghiou, commissaire aux comptes suppléant comme l'autorise l'article 15 des statuts.


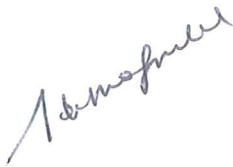

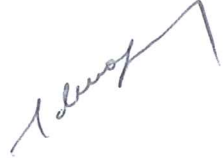
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES AUTRES FORMALITES

L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes ou d'un extrait certifié conforme, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférente auprès du Registre du Commerce et des sociétés, consécutives aux cinq premières résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h00 le présent procès-verbal est signé, après lecture, par les membres du bureau.

Les Scrutateurs		Le Président	Le Secrétaire
 SNPE Représentée par Thierry FRANCOU Président-Directeur Général	 Pierre de MAGNITOT	 Thierry FRANCOU Président-du Conseil d'Administration	 P. de MAGNITOT

EURENCO

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

A l'attention de l'assemblée générale des actionnaires d'Eurengo SA,
EURENCO
26 allée des Saules
84700 SORGUES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EURENCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations corporelles et financières

Les immobilisations corporelles et financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et le cas échéant dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités exposées aux notes II.C.3 et II.C.4 de l'annexe.

Comme indiqué dans les notes I « Projet Phénix » et « Marché Margarita / Business Plan prévisionnel » de l'annexe, la valorisation de l'UGT concernée repose sur l'hypothèse de prise en charge par le client du surcoût de la construction lié à des contraintes techniques identifiées depuis 2018.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Provisions pour risques et charges

La note IV.A.9 de l'annexe détaille les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2019 ainsi que les mouvements comptabilisés au cours de l'exercice écoulé. Sur la base des informations qui nous ont été transmises à ce jour, nos travaux ont consisté à examiner les procédures mises en œuvre par la société pour évaluer ces provisions, à revoir les hypothèses retenues et la documentation disponible, et à procéder sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 24 septembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la

direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative

provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 septembre 2020

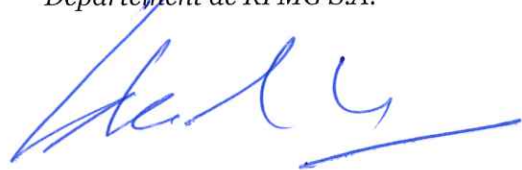
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Edouard Demarcq
Associé

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Laurent des Places
Associé

EURENCO SA

COMPTES SOCIAUX

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

SOMMAIRE

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe aux comptes sociaux

EURENCO
Siège Social : 26, allée des Saules 84700 Sorgues

S.A. au capital de 23 212 800 euros
RCS AVIGNON 449 207 414

BILAN

En milliers d'euros

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	603	772	-169
Immobilisations corporelles	120 666	108 508	12 158
Immobilisations financières	46 510	47 184	-674
Actif Immobilisé	167 780	156 464	11 316
Stocks et en cours de production	30 459	27 419	3 040
Clients et comptes rattachés	30 424	37 222	-6 798
Autres créances et comptes de régularisation	24 467	38 694	-14 227
Disponibilités	2 074	1 562	512
Actif circulant	87 424	104 897	-17 473
TOTAL ACTIF	255 204	261 361	-6 157
PASSIF			
Capital social	23 213	23 213	0
Prime d'émission	0	0	0
Ecart de réévaluation	0	0	0
Réserve légale	2 321	0	2 321
Réserve statutaire	0	0	0
Report à nouveau	13 078	8 063	5 015
Autres réserves	0	0	0
Résultat de l'exercice	3 960	7 336	-3 376
Subventions d'investissement	1 724	1 945	-220
Provisions réglementées	0	0	0
Capitaux propres	44 297	40 557	3 740
Provisions	9 616	8 706	910
Emprunts et dettes financières	55 444	55 860	-416
Fournisseurs et comptes rattachés	22 231	22 850	-620
Autres dettes et comptes de régularisation	123 617	133 388	-9 771
TOTAL PASSIF	255 204	261 361	-6 157

COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Chiffre d'affaires	103 056	116 093	-13 037
Autres produits d'exploitation	88	2 831	-2 743
Total produits d'exploitation	103 144	118 924	-15 780
Achats consommés	-59 707	-70 241	10 533
Charges de personnel	-31 045	-30 540	-505
Autres charges d'exploitation	-266	-111	-155
Impôts et taxes	-4 143	-4 983	840
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations et aux provisions	-4 204	-4 907	703
Total charges d'exploitation	-99 365	-110 781	11 416
<i>Résultat d'exploitation</i>	3 779	8 143	-4 364
Charges et produits financiers	-1 127	-1 424	297
<i>Résultat courant</i>	2 651	6 719	-4 067
Charges et produits exceptionnels	175	-6	181
Participation	0	0	0
<i>Résultat net avant impôts sur les bénéfices</i>	2 826	6 713	-3 887
Impôts sur les bénéfices	1 134	623	511
<i>Résultat net</i>	3 960	7 336	-3 376

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Le bilan au 31 décembre 2019 présente un total de 255 204 K€. Le compte de résultat dégage un résultat net de +3 960 K€.

La période étudiée (dite « exercice ») va du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

I FAITS CARACTERISTIQUES

II REGLES ET METHODES

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I FAITS CARACTERISTIQUES :

Projet Phénix :

Le projet global Phénix avait vocation dès son lancement de sécuriser et moderniser la capacité industrielle de Sorgues et regroupait la réalisation de plusieurs ateliers dont l'Unité de Fabrication d'Hexogène (UFH). Sur l'année 2019, les travaux d'études se sont prolongés, le début de la construction a démarré avec les travaux de terrassement.

A fin 2019, ce projet, dans sa globalité, est estimé à 235 M€. Le budget de construction de l'UFH inclut différents surcoûts dont la prise en charge par la DGA est prévue dans le cadre de différents avenants au contrat M. Depuis le lancement du projet et à fin 2019, les dépenses enregistrées pour la construction de l'UFH se montent à 51 M€.

Marché Margarita / Business Plan prévisionnel :

En 2017, la DGA a notifié un marché de garantie de capacité de production annuelle en hexogène de type 1. Ce marché combine une livraison et une qualification de moyens de production de la part d'Eurengo, une exploitation et un maintien en condition opérationnelle sur une durée de 20 ans et un accompagnement sécurisé par des stocks spécifiques et des veilles techniques et réglementaires.

Ce contrat commercial est essentiel et déterminant dans l'appréciation de la valeur de l'UGT Sorgues Explosifs. Depuis son existence dans le périmètre Eurengo, cette unité génératrice de trésorerie n'a cessé d'enregistrer des pertes opérationnelles et des perspectives financières déficitaires, qui ont conduit à déprécier les actifs existants, au titre de tests d'impairment. La valeur de ces provisions s'élevait à 8,6 M€ début 2019. Le nouveau Business Plan à 5 ans, intégrant le marché M et un plan d'économies, confirme les hypothèses économiques retenues fin 2018. Les hypothèses de valorisation de l'UGT intègrent la prise en charge attendue par la DGA des surcoûts identifiés liés à des contraintes techniques et environnementales identifiées depuis la signature du contrat. Sur l'exercice 2019, une reprise nette a eu lieu au titre des amortissements de l'exercice 2018 d'un montant de 4,3 M€.

L'entité Sorgues Explosifs conserve au 31 décembre 2019, une dépréciation de ses actifs à hauteur de 4,2 M€.

Investissements :

Le montant global des investissements sur la période s'est élevé à 16,8 M€, dont 9,5 M€ sur le projet Phénix.

Fermeture du site de Massy :

La Direction d'Eurengo a présenté au Comité Social et Economique Central ainsi qu'au Comité Social et Economique du site de Massy, en date respectivement des 15 et 18 novembre 2019, un projet de fermeture du site de Massy. Ce projet intègre la réallocation du personnel du site sur les autres sites de l'entreprise Sorgues et Bergerac, et sur le site parisien de la maison mère SNPE et le transfert du siège social sur le site de Sorgues.

Le Conseil d'Administration, en date du 18 décembre 2019, a validé le transfert du siège social et les instances représentatives ont rendu leur avis en date du 21 janvier 2020. Le site de Massy sera donc fermé aux alentours du 15 mai 2020, le bail venant à expiration le 30 juin 2020.

Suite à cette décision une provision pour mobilité de 389K€ a été enregistrée, ainsi qu'une provision de 150K€ pour la remise en état des locaux. Enfin, la valeur nette comptable des agencements du site a été totalement dépréciée pour une valeur de 32K€.

Financements :

Emprunt auprès de SNPE :

Eurengo avait vis à vis de la société SNPE, un emprunt d'un montant de 47 M€ au 1^{er} janvier 2019, avec date d'échéance au 15 décembre 2019, qui a été prorogée au 15 décembre 2020.

Compte courant :

Eurengo bénéficie au titre de la convention de trésorerie avec SNPE d'une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2019 est débiteur de 11,3 M€.

Eurengo octroie au titre de la convention de trésorerie avec VeryOne une ligne de crédit à concurrence de 10 M€. Le solde de ce compte courant à fin 2019 est créditeur de 1,3 M€.

Ainsi, le total des comptes courants d'Eurengo montre une position débitrice de 10 M€.

Dépréciation des actifs :

Dépréciation des titres PB Clermont :

L'analyse du Business Plan à 5 ans de la société PB Clermont, et plus particulièrement de ses besoins d'investissements à court terme pour améliorer et sécuriser son outil de production, a conduit, par une approche des flux de trésorerie actualisés, à une reprise complète de provision des titres.

Dépréciation des titres Manuco :

L'analyse du Business Plan à 5 ans de la société Manuco a conduit, par une approche des flux de trésorerie actualisés, à doter un complément de provision pour dépréciation des titres de 1,6 M€.

Dépréciation d'actifs corporels et d'immobilisations en cours :

La Société a ajusté les dépréciations d'immobilisations corporelles, correspondant à l'écart constaté entre la valeur d'usage de ces actifs, déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés, et leur valeur nette comptable. Cette appréciation des valeurs est portée au niveau des 2 Unités Génératrices de Trésorerie de Eurengo SA :

- L'UGT « Sorgues - Explosifs » conserve une dépréciation de ses actifs à hauteur de 4,2 M€ (cf. paragraphe précédent, marché MARGARITA),
- L'UGT « Bergerac - Charges Modulaires » ne fait l'objet d'aucune dépréciation de ses actifs nets au cours de l'exercice, sa valeur nette comptable étant confirmée par son Business Plan à 5 ans.

II REGLES ET METHODES :

A Référentiel comptable :

Les comptes annuels d'Eurengo sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, compte tenu des perspectives attendues sur les investissements récents de la Société, des résultats des actions engagées depuis la création de la Société et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

B Informations relatives aux changements de méthodes et de présentation :

Néant.

C Règles et Méthodes Comptables :

1. *Frais de recherche et développement :*

Les frais de recherche et développement sont maintenus dans les charges de l'exercice, sauf circonstances particulières.

2. *Immobilisations incorporelles :*

Les immobilisations incorporelles sont amorties suivant le mode linéaire en appliquant les taux suivants :

Frais d'établissement :	100 %
Concessions brevets / droits similaires :	5 à 20 %
Autres immobilisations incorporelles (logiciels) :	25 à 100 %

Les concessions, brevets, licences, marques et fonds commerciaux correspondent à des actifs incorporels acquis, et sont amortis sur leur durée d'utilisation prévisible.

Les logiciels s'amortissent généralement sur une année, prorata temporis, sauf durée d'utilisation prévisible de plusieurs années pour lesquels cette dernière durée est retenue.

Fonds de commerce :

La valeur du fonds de commerce acquis par voie d'apport a été déterminée par référence à la valeur actuelle des cash-flows futurs fondée sur des perspectives de rentabilité prévisionnelle des activités apportées. Sur la base de cette valeur d'usage, le fonds de commerce a été déprécié pour sa totalité depuis le 31 décembre 2006, soit 3 M€, la valeur nette comptable des fonds de commerce est nulle.

3. Immobilisations corporelles :

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. La valeur nette comptable des immobilisations correspond à leurs valeurs brutes diminuées des amortissements.

Les composants d'une immobilisation corporelle sont amortis en fonction de leur durée réelle d'utilisation par l'entreprise.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire. Les taux appliqués au prorata temporis (à l'exception des frais d'établissement) sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Terrains, agencements et installations :	10 %
Constructions :	
▪ Bâtiments	2 à 5 %
▪ Infrastructure	10 %
Installations techniques :	
▪ Matériels et outillages industriels	10 à 30%
Autres immobilisations corporelles :	10 à 20%

A la date de clôture, la valeur nette comptable d'une immobilisation (ou d'un ensemble homogène d'immobilisations) est comparée à sa valeur d'usage déterminée à partir de la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par l'immobilisation (ou de l'ensemble homogène d'immobilisations). Lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Immobilisations financières :

Les participations et les autres titres immobilisés sont valorisés au coût d'achat hors frais accessoires.

Les titres de participation sont évalués à la plus faible des deux valeurs entre :

- Leur coût historique ou leur valeur réévaluée selon la réévaluation légale ;
- Leur valeur d'inventaire : celle-ci correspond à leur valeur d'usage pour Eurenco ; elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

5. Stocks et en-cours :

Les stocks de matières premières, de marchandises et d'autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Leur valeur brute comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats.

Les produits fabriqués et les études en cours sont valorisés en coût de production comprenant les consommations et charges directes et indirectes de production. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks ainsi que les frais de recherche et de développement et d'administration générale.

Les dépréciations nécessaires sont constituées pour couvrir les risques d'obsolescence, les problèmes éventuels de qualité ou de dépassement du prix de marché.

6. Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur d'enregistrement comptable nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7. Conversion des dettes et créances en devises :

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux en vigueur à la date de clôture, à l'exception des positions qui seraient couvertes par une couverture de risque de change en vigueur. Les écarts de conversion en résultat sont inscrits au bilan aux postes « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ».

Une provision pour risques est comptabilisée si la conversion fait apparaître des pertes latentes. (Écarts de conversion actif non compensés par des écarts de conversion passif portant sur la même devise et à des échéances similaires).

8. Provisions pour risques et charges :

Ces provisions sont destinées à couvrir les obligations à l'égard de tiers sans contreparties équivalentes attendues de ces tiers et que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Les engagements à verser aux salariés en activité au titre des médailles du travail et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés sous forme de provisions conformément aux dispositions de l'article 212.1 du règlement du Comité de Réglementation Comptable.

9. Chiffre d'affaires :

Pour les ventes de biens, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice au cours duquel les biens sont livrés.

Pour les prestations de services, le chiffre d'affaires est rattaché à l'exercice d'achèvement des prestations, c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

Pour les contrats à long terme, le chiffre d'affaires est dégagé selon la méthode à l'avancement, en fonction de la facturation réalisée à la clôture de chaque exercice.

10. Instruments financiers : couverture des risques de change :

Il n'y a pas de couverture de change active fin 2019.

11. Engagements de retraite et prestations assimilées :

La société constitue des provisions pour indemnités de départ à la retraite calculées en application de la Convention Collective de la Chimie en fonction d'une évaluation actuarielle prospective.

Au 31 décembre 2019, les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,7 % (1,6 % en 2018)
- Taux d'évolution salariale : 1,5 % (1,5 % en 2018)
- Tables de mortalité TGH 05 – TGF 05
- Age de départ en retraite cadres à 65 ans et non cadres à 62 ans, et à date pour les personnels plus âgés.

Ces engagements figurent au bilan.

12. Utilisation d'estimations :

Ces comptes sociaux impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant l'exercice. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des événements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

L'usage des estimations ou hypothèses concerne en particulier et notamment :

- la valeur d'usage des immobilisations corporelles et financières.
- la valorisation des engagements de retraite et prestations assimilées.
- les prévisions de résultats à terminaison pour les contrats longs terme.

13. Aspects environnementaux :

Compte tenu du principe de continuité de l'exploitation et en l'absence d'obligation légale ou contractuelle définie, la société n'a pas procédé à une évaluation de coûts environnementaux directement liés à un arrêt de ses activités. En conséquence, aucune inscription comptable de passifs environnementaux latents ou éventuels n'a été pratiquée, ni de correction de valeurs d'actifs.

Par ailleurs, au titre des garanties de passif environnemental, consenties par SNPE le 26 décembre 2012, cette dernière prend à sa charge directe les actions de réhabilitation et recours de tiers sur les passifs issus de produits dont il est le dernier exploitant, et au prorata des données d'exploitation sur les passifs issus de produits dont la Société a continué l'exploitation (cf Engagements hors bilan Note 19).

14. Honoraires des commissaires aux comptes :

Cette information est mentionnée dans les états financiers consolidés du Groupe GIAT.

III EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2019 :

Face au Coronavirus, la société met en place les mesures appropriées pour ses salariés et pour répondre aux attentes de ses clients et fournisseurs. Cette crise n'a pas d'impact sur l'exercice 2019, et il est difficile d'en mesurer les conséquences sur 2020.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les notes annexes sont présentées en milliers d'euros.

A Détail des postes du bilan :

Note 1 : Immobilisations incorporelles :

	31/12/2018	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2019
Frais d'établissement	0				0
Concession, brevets, licences	4 380				4 380
Fonds de commerce	7 764				7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0				0
Autres immobilisations incorporelles	2 287		-9		2 278
TOTAL	14 431	0	-9	0	14 422

Note 2 : Immobilisations corporelles :

	31/12/2018	Acquisitions	Virement	Cessions et mises au rebut	31/12/2019
Terrains	24 316				24 316
Constructions	51 691		416		52 107
Installations techniques, mat. out.industriels	97 788		3 844	-190	101 442
Autres immobilisations corporelles	3 911		150	-3	4 059
Immobilisations en cours	45 633	16 574	-4 401	-451	57 355
Avances et acomptes	330			-330	0
TOTAL	223 669	16 574	9	-973	239 279

Les principales mises en service sur l'exercice 2019 se montent à 4,4 M€ et portent sur diverses installations de production, de transport des fluides et les citernes de stockage pour le site de Sorgues.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivants :

	31/12/2018	Dotations	Virement	Cessions et mises au rebut	Reprises	31/12/2019
Frais d'établissement	0					0
Concession, brevets, licences	4 071	23				4 093
Fonds de commerce	7 764					7 764
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Autres immobilisations incorporelles	1 824	144	-8			1 960
Total Incorporels	13 659	167	-8		0	13 817
Terrains	517	40				557
Constructions	38 973	1 701	90		-1 449	39 315
Installations techniques, mat.out.industriels	72 059	5 900	156	-183	-2 860	75 072
Autres immobilisations corporelles	3 262	361	-238	-2		3 382
Immobilisations en cours	350		0		-64	286
Avances et acomptes	0					0
Total Corporels	115 160	8 001	8	-185	-4 373	118 612
						0
Total Amortissements et dépréciations	128 819	8 169	0	-185	-4 373	132 429

Le montant des reprises des amortissements et dépréciations comprend notamment la reprise d'impairment sur l'UGT Sorgues Explosifs en vis-à-vis des amortissements de l'exercice (4,3 M€).

Note 3 : Immobilisations financières :

	Montant brut	Dépréciations	Acquisitions	Cessions	31/12/2019	31/12/2018
Participations	51 013	-4 618			46 395	47 066
Créances rattachées à des participations	0				0	0
Autres titres immobilisés	0				0	0
Prêts	0				0	0
Autres immobilisations financières	117			-2	115	117
TOTAL	51 128	-4 618	0	-2	46 510	47 181

Le détail des titres de participation est présenté en note 24.

Les principales variations des Participations et Prêts en 2019 sont :

	Brut	Dépréciation	Net
Ouverture 01/01/2019	51 128	-3 946	47 182
Fusion Absorption	0		0
Acquisitions de participations d'autres immobilisations financières	0		0
Cessions de participations d'autres immobilisations financières	-2		-2
Prêts accordés	0		0
reçus	0		0
Dotations	0	-1 602	-1 602
Reprises	0	931	931
Clôture 31/12/2019	51 126	-4 617	46 509

Au cours de l'année 2019 les mouvements suivants ont été effectués :

- Titres Manuco : 1 602 K€ (dotation en 2019)
- Titres PB Clermont : 931 K€ (reprise en 2019)

Note 4 : Stocks et en-cours de production :

Le détail des stocks et en-cours de production est le suivant :

	Matières premières et autres appro.	En-cours de production de services	Produits interméd. et finis	Marchandises	2019	2018
Valeur brute au 1er janvier	8 543	5 762	18 201	11	32 517	36 680
Variation	-444	1 600	962	-9	2 110	-4 162
Valeur brute à la fin de période	8 099	7 362	19 163	2	34 627	32 518
Dépréciation fin de période	-1 631	-883	-1 652	-2	-4 168	-5 098
Valeur nette au 31 décembre	6 468	6 480	17 511	0	30 459	27 419

La hausse des stocks est expliquée par un encours de production significatif sur le site de Bergerac sur un contrat de charges modulaires qui ne sera achevé que sur le premier trimestre 2020.

Au cours de l'exercice 2019, des dotations de provision ont été comptabilisées suite à la mise au rebut de produits intermédiaires et de stocks à rotation lente sur les deux sites d'Eurengo.

Au total, les provisions à fin de période sont constituées d'un montant de 2,1 M€ pour produits obsolètes et de 2,1 M€ pour produits excédentaires.

Note 5 : Clients et comptes rattachés :

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Provisions	Net	Net
Clients et comptes rattachés	31 091	-667	30 424	37 222
TOTAL	31 091	-667	30 424	37 222

Note 6 : Autres créances et comptes de régularisation :

	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Avances et acomptes versés sur commande	1 738		1 738	598
Fournisseurs débiteurs	128		128	100
Personnel et organismes sociaux	76		76	91
Etat et collectivités publiques				
impôt sur les bénéfices	0		0	0
taxe sur la valeur ajoutée	8 976		8 976	6 421
autres impôts	2 367		2 367	2 618
divers	0		0	0
Groupe (compte-courant actif y compris intérêts avec SNPE)	10 003		10 003	27 887
Débiteurs divers	853		853	826
Autres créances	24 140	0	24 140	38 540
Charges constatées d'avance	311		311	154
Ecarts de conversion	2		2	1
Comptes de régularisation	313	0	313	154
Total Autres créances et comptes de régularisation	24 454	0	24 454	38 694

Le détail des comptes courants est donné dans la partie I. Faits caractéristiques.

Note 7 : Valeurs mobilières de placement et Trésorerie :

	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	0	0
Disponibilités	2 074	1 562
Valeurs mobilières de placement et trésorerie	2 074	1 562

Les disponibilités sont gérées au travers d'une convention de trésorerie avec la société SNPE.

Note 8 : Capitaux propres :

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

	Capital Social	Prime d'émission	Ecart de réévaluation	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Capitaux propres
Au 31 décembre 2018	23 212				8 064	7 336	1 945	40 557
Affectation du résultat 2018					7 336	-7 336		0
Réduction de Capital								0
Résultat 2019						3 960		3 960
Acomptes sur dividendes								0
Subventions d'invest. reprises							-220	-220
Subventions d'invest. reçues							0	0
TOTAL	23 212	0	0	0	15 400	3 960	1 724	44 297

Le capital social au 31 décembre 2019 est composé de 9 672 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,40 euros chacune, soit un capital social de 23 212 800 euros.

Note 9 : Provisions pour risques et charges :

	31/12/18	Dotations			Reprises utilisées			Reprises non utilisées	31/12/19
		Exploit.	Financier	Except.	Exploit.	Financier	Except.		
Provisions pour litiges	308	895			0			-32	1 171
Provisions risque de change	0								0
Autres provisions risques	2 853	892			-1 031			-238	2 476
Provisions pour risques	3 161	1 787	0	0	-1 031	0	0	-270	3 647
Provision pour Indemnités de Départ en Retraite	4 254	727			-381				4 601
Autres provisions charges	1 291	295			-218				1 368
Provisions pour charges	5 545	1 022	0	0	-599	0	0	0	5 969
Total des Provisions	8 706	2 810	0	0	-1 630	0	0	-270	9 616

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements de retraite sont précisées en Règles et méthodes comptables C-11.

L'ensemble des engagements en matière de pensions d'indemnité et de retraite sont comptabilisés y compris les écarts actuariels.

Note 10 : Emprunts et dettes financières :

La ventilation du poste est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Concours bancaires courants	0	0
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	0	0
Autres emprunts	47 000	47 000
Avances conditionnées de l'Etat	8 220	8 624
Comptes courants de financement	224	236
Autres dettes financières diverses	0	0
Emprunts et dettes financières hors établissements de crédit	55 444	55 860
Emprunts et dettes financières	55 444	55 860

Les « Autres emprunts » correspondent à un emprunt auprès de SNPE pour 47 M€. Les autres comptes courants de financement correspondent aux intérêts d'emprunt auprès de SNPE.

Note 11 : Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation :

	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs d'exploitation	22 231	22 850
Fournisseurs d'immobilisations	0	0
Avances et acomptes sur commandes en cours	113 975	116 111
Personnel et comptes rattachés	5 340	5 316
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 501	1 467
Impôt sur les sociétés	318	315
Autres impôts et taxes et assimilés	1 917	6 369
Autres dettes	344	3 413
Autres dettes	123 396	132 992
Produits constatés d'avance	220	395
Ecart de conversion passif	2	1
Autres dettes et comptes de régularisation	123 617	133 388

La diminution des autres impôts concerne essentiellement des postes de TVA ainsi que des décaissements d'impôts provisionnés.

B Détail des postes du compte de résultat :

Note 12 : Chiffre d'affaires :

Les ventilations du chiffre d'affaires par nature et par zone géographique sont les suivantes :

	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	77	278
Production vendue : biens	74 049	84 525
Production vendue : services	28 930	31 290
TOTAL	103 056	116 093
Chiffres d'affaires France	80 941	99 217
Chiffre d'affaires Exportation dont hors UE	22 115 1 563	16 876
TOTAL	103 056	116 093

Note 13 : Autres produits d'exploitation :

	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée	-1 124	1 843
Production immobilisée	1 203	886
Autre production de l'exercice	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	9	102
TOTAL	88	2 831

Note 14 : Achats consommés :

	31/12/2019	31/12/2018
Achats de marchandises	-33	-51
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-15 630	-21 727
Variation de stocks (mat.premières, approvisionnements et marchandises)	3 125	2 092
Autres achats et charges externes	-47 169	-50 554
TOTAL	-59 707	-70 241

Note 15 : Charges de personnel :

	31/12/2019	31/12/2018
Salaires et traitements	-20 882	-20 771
Charges sociales	-9 334	-8 709
Charges liées aux litiges sociaux, préretraites...	-829	-1 060
Intéressements	0	0
TOTAL	-31 045	-30 540

Effectif inscrit moyen

	31/12/2019	31/12/2018
Ingénieurs et cadres	117	109
Agents de maîtrise	179	192
Employés	19	20
Ouvriers	159	157
TOTAL	474	478

Note 16 : Dotations et reprises sur amortissements et provisions d'exploitation :

	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations	-8 200	-8 400
Dotations aux provisions		
sur immobilisations	0	0
sur actifs circulants	-525	-1 381
pour risques et charges	-2 810	-2 934
Total dotations aux amortissements et provisions	-11 535	-12 715
Reprises sur amortissements des immobilisations		
Reprises de provisions sur immobilisations	4 404	4 480
Reprises de provisions sur actifs circulants	946	267
Reprises de provisions pour risques et charges	1 929	2 693
Transferts de charges d'exploitation	51	369
Total reprises aux amortissements et provisions	7 331	7 808
Total dotations nettes sur amortissements et provisions et transferts de charges	-4 204	-4 907

Principales dotations aux provisions sur actifs circulants :

Au titres des dépréciations créances clients, 0,5 M€ ont été dotés.

Principales dotations aux provisions pour risques et charges :

Les principales dotations concernent des provisions sur des contrats clients spécifiques, au titre de pertes à terminaison pour 0,7 M€. Par ailleurs, la révision des provisions constituées au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante a induit une dotation complémentaire de 1 M€.

Reprises de provisions sur immobilisations :

Les reprises portent sur le périmètre Explosifs principalement, dont 4,4 M€ au titre des amortissements 2019.

Principales reprises aux provisions pour risques et charges :

Les reprises de provisions comprennent un montant de 0,03 M€ au titre de litiges salariés, 0,2 M€ au titre de la garantie clients, 1 M€ au titre de réalisation de pertes à terminaison et 0,6 M€ au titre des engagements IFC, médailles du travail et amiante.

Note 17 : Charges et produits financiers :

La ventilation des charges et produits financiers est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits financiers de participations	0	0	0
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2	0	2
Reprises sur provisions et transferts de charges (a)	931	0	931
Différences positives de change	9	79	-70
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	942	79	863
Dotations aux provisions pour risques financiers (b)	-1 603	-931	-672
Dotations aux provisions pour dépréciation de titres de participation	0	0	0
Intérêts et charges assimilés	-456	-501	45
Différences négatives de change	-11	-71	60
Autres charges financières	0	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0
Total des charges financières	-2 070	-1 503	-566
RESULTAT FINANCIER	-1 127	-1 424	297

(a) : la reprise de provision porte sur les titres de PB Clermont pour 0,9 M€.

(b) : la dotation de provision porte sur les titres de Manuco pour 1,6 M€.

Note 18 : Charges et produits exceptionnels et impôt sur les bénéfices :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-9	1 205	-1 214
Produits exceptionnels sur opérations en capital	723	1 276	-553
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Total des produits exceptionnels	714	2 481	-1 767
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-80	-1 516	1 436
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0	0
Valeur nette des éléments d'actifs cédés ou rebutés	-459	-971	512
Total des charges exceptionnelles	-539	-2 487	1 948
RESULTAT EXCEPTIONNEL	175	-6	181
Impôt sur les bénéfices	1 134	623	511
RESULTAT NET	3 960	7 336	-3 376

Les produits exceptionnels sur opérations en capital portent sur des cessions d'immobilisations pour 0,5 M€ et sur la quote-part des subventions virées au résultat pour 0,2 M€.

Les charges exceptionnelles reflètent la valeur nette comptable des immobilisations cédées.

L'impôt sur les bénéfices comprend le Crédit d'Impôt Recherche de l'année 2019.

C Eléments annexes :

Note 19 : Engagements hors bilan :

	31/12/2019	31/12/2018
Cautions et garanties	12 992	1 236
Cautions ICPE	7 031	7 031
Effets escomptés non échus	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés	0	0
Crédit bail	0	0
Total des engagements donnés	20 024	8 267
Cautions et garanties	8 357	7 664
Total des engagements reçus	8 357	7 664

Au sein des engagements donnés, la société Eurengo s'est portée garante de sa filiale MANUCO pour un montant de 1,2 M€ sur des garanties contractées par cette dernière au titre de ses obligations environnementales.

La société Eurengo s'est aussi portée garante auprès de sa filiale VeryOne pour l'indemniser des coûts liés :

- 1) aux Actions de Réhabilitation engagés par VERYONE pour remédier à des Pollutions générées par les Activités anciennement exploitées sur le Site et aux Recours de Tiers dont le fait générateur est antérieur au 1er juillet 2018,
- 2) à la Mise en Conformité réglementaire des traitements des effluents rejetés au regard de la teneur en azote,
- 3) au désamiantage de bâtiments.

Cette garantie a une durée de 8 ans et s'éteindra le 31 juin 2026. Son montant sera de 95% des sous-plafonds ci-dessous :

- **75 000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour le passif environnemental basé sur le rapport « passif environnemental » (article 2.1) et les Recours de Tiers indemnisés (article 2.2),
- **12.000.000 €** avant application du ticket modérateur de 5% pour la Mesure de Mise en Conformité des traitements de rejets azotés (article 2.3),
- **300.000 €** pour le désamiantage des bâtiments qui serait rendu nécessaire en cas de travaux de réfection ou démolition ou par une nouvelle réglementation (article 9).

Au sein des engagements reçus, la société SNPE a contre-garanti à la société Atradius, les garanties accordées par cette dernière à Eurengo, pour couvrir les obligations environnementales et sécurité des sites.

La société Eurengo bénéficie par ailleurs d'une contre-garantie de SNPE sur les cautions ICPE pour 7 M€

Apports de terrains de Bergerac et Sorgues à la société Eurengo en date du 26 décembre 2012 :

La garantie reçue de la part de SNPE est une garantie environnementale qui couvre les sites de Bergerac et de Sorgues pour une durée de 20 ans avec un plafond respectivement de 3,5 M€ et 2 M€. Ces garanties couvrent les coûts de réhabilitation en poursuite d'activité et les coûts de recours de tiers. Elles comportent dans la majorité des cas un ticket modérateur de 5 %.

La garantie du site de Bergerac a été appelée en 2019 pour 1,1 M€, son solde est de 2,4 M€ à fin 2019.

Garanties reçues de SNPE suite à la cession de la société Bergerac NC le 6 janvier 2012 :

Suite à décision du Conseil d'Administration de SNPE du 20 décembre 2016, le plafond global de la garantie est porté à 50 M€ ; elle comprend les garanties suivantes :

- Garantie amiante : couverture des risques divers liés à l'amiante pour une durée de 10 ans.
- Garantie environnementale : couverture pour une durée de 8 ans.
- Garantie au titre du démantèlement : couverture du démantèlement des installations définitivement arrêtées pour une durée de 15 ans.
- Passifs réglementaires : couverture d'investissements de mise en conformité pour 5 ans.

Un montant de 4 M€ reste non utilisé fin 2019.

Note 20 : Informations fiscales :

Le déficit reportable de 67,9 M€ correspond à la somme des déficits reportables jusqu'au 31/12/2011. Eurengo SA est intégrée fiscalement à SNPE à compter de 2012. Les déficits constatés à partir de cette date sont définitivement acquis par SNPE et ne peuvent être restitués même en cas de sortie d'intégration.

A compter du 1^{er} janvier 2014, Eurengo SA est intégrée fiscalement dans le groupe Giat Industries.

Créances et dettes d'impôts différés et latents :

	Assiette		Montant de l'impôt	
	Valeur du poste	Créances	Dettes	Taux
Décalages certains				
1. PROVISIONS REGLEMENTEES	0	0	0	30,80%
2. CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT				
A déduire l'année suivante				
- Différences temporaires	130	36	0	30,80%
- Autres provisions et charges à payer				30,80%
A déduire ultérieurement				
- Provision pour indemnités de départ à la retraite	4 601	1 288	0	30,80%
- Autres provisions	9 090	2 545	0	30,80%
3. PRODUITS NON TAXABLES TEMPORAIREMENT				
- Autres éléments	0	0	0	30,80%
- Subventions d'investissement	1 724	0	483	30,80%
Eléments à imputer				
- Déficit reportables fin 2011	67 855	18 999	0	30,80%
- Autres éléments : dépréciation immobilisations financières	4 618	1 293	0	0,00%
Eléments de taxation éventuelle				
Total	88 018	24 162	483	
Créances d'impôts non comptabilisées fin 2019		24 162		
Dettes d'impôts non comptabilisées			483	

Note 21 : Etat des échéances des dettes au 31 décembre 2019 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance de plus d'un an à cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans	Montant brut charges à payer incluses dans les postes du bilan
Emprunts et dettes financières (hors découverts)					
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
- Emprunts et dettes financières divers (hors Groupe)	8 444	344		8 100	224
- Emprunts et dettes financières divers (Groupe)	47 000		47 000		0
Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)	22 231	22 231			8 062
Autres dettes et comptes de régularisation (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours et écarts de conversion Passif)					
- Personnel					
Personnel et comptes rattachés	5 340	5 340			5 191
Sécurité sociale et organismes sociaux	1 501	1 501			0
- Etat et autres collectivités publiques					
Impôt sur les sociétés	318	318			318
Taxe sur la valeur ajoutée	1 716	1 716			356
Autres impôts, taxes et assimilés	201	201			201
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (dont dettes représentées par des effets de commerce)					
- Autres dettes	344	344			0
- Produits constatés d'avance					
exploitation	220	176	44		0
financier	0				0
exceptionnel	0				0
Total	87 314	32 170	47 044	8 100	14 351
Postes relatifs aux dettes garanties par des sûretés réelles données, nantissements et hypothèques					
	Dettes garanties		néant		
	Sûretés		néant		

Note 22 : Etat des échéances des créances au 31 décembre 2019 :

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an	Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE				
- Créances rattachées à des participations	0			0
- Prêts	0			0
- Autres immobilisations financières	115	115		
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients et comptes rattachés				
- Clients douteux ou litigieux	0			0
- Créances clients (hors douteux) et comptes rattachés (dont effets de commerce)	31 091	31 091		659
Autres créances et comptes de régularisation (hors avances et acomptes versés sur commandes)				
- Personnel				
Personnel et organismes sociaux	76	76		0
- Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	0			0
Taxe sur la valeur ajoutée	8 976	8 976		535
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 380	2 380		2 380
Divers	0			0
Report en arrière des déficits	0			0
- Groupe	10 003	10 003		0
- Fournisseurs débiteurs	128	128		0
- Débiteurs divers	853	853		0
Charges constatées d'avance				
exploitation	311	311		0
financier	0			0
exceptionnel	0			0
Total	53 932	53 932	0	3 574

Note 23 : Entreprises liées – Eléments relevant des postes de bilan :

	Montant concernant les entreprises		Montant des créances et des dettes représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes		0	
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes		0	
Immobilisations financières			
Participations *	51 013		
Créances rattachées à des participations		0	
Autres titres immobilisés		0	
Prêts		0	
Autres immobilisations financières		0	
Avances et acomptes versés sur commandes		0	
Créances d'exploitation			
Créances clients et comptes rattachés	11 533		
Autres créances	11 321		
Créances diverses			
Capital souscrit appelé non versé		0	
Valeurs mobilières de placement		0	
Disponibilités		0	
Charges constatées d'avance		0	
Débiteurs divers	2 303		
Dettes			
Emprunts et dettes financières divers	47 005		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 346		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	
Autres dettes		0	
Dettes fiscales		0	
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	118		
Produits financiers			
Produits des participations		0	
Produits des créances		0	
Intérêts		0	

*dont valeur brute dépréciée de 4 617

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 homologué par arrêté du 29 décembre 2010, il est précisé que les transactions présentant une importance significative éventuellement conclues avec des parties liées le sont à des conditions normales de marché.

Les transactions effectuées par la société avec des filiales qu'elle détient en totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité par une même société mère ne sont pas visées par ces dispositions.

Note 24 : Tableau des filiales et participations :

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires H.T. au 31/12/2019	Résultat de l'exercice au 31/12/2019	Dividendes encaissés par EURENCO au 31/12/2019
				Brute	Nette					
1 - Filiales (plus de 50 % du capital)										
- PB CLERMONT	5 000 KEUR	1 126 KEUR	100,00%	14 500 KEUR	14 500 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	28 151 KEUR	608 KEUR	0 KEUR
- EURENCO BOFORS	25 000 KSEK	183 190 KSEK	100,00%	20 895 KEUR	20 895 KEUR	0 KSEK	0 KSEK	551 323 KSEK	642 KSEK	0 KSEK
- VeryOne SAS	11 000 KEUR	5 812 KEUR	100,00%	11 000 KEUR	11 000 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	73 001 KEUR	6 144 KEUR	0 KEUR
2 - Participations (10 à 50 % du capital)										
- MANUCO	6 000 KEUR	1 365 KEUR	50,00%	4 618 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	0 KEUR	17 540 KEUR	-993 KEUR	0 KEUR

Note 25 : Consolidation :

La société Giat Industries détient la société Eurenco à 100%.
 Giat Industries SA, 83 boulevard Exelmans 75016 Paris, consolide les comptes de la société.